

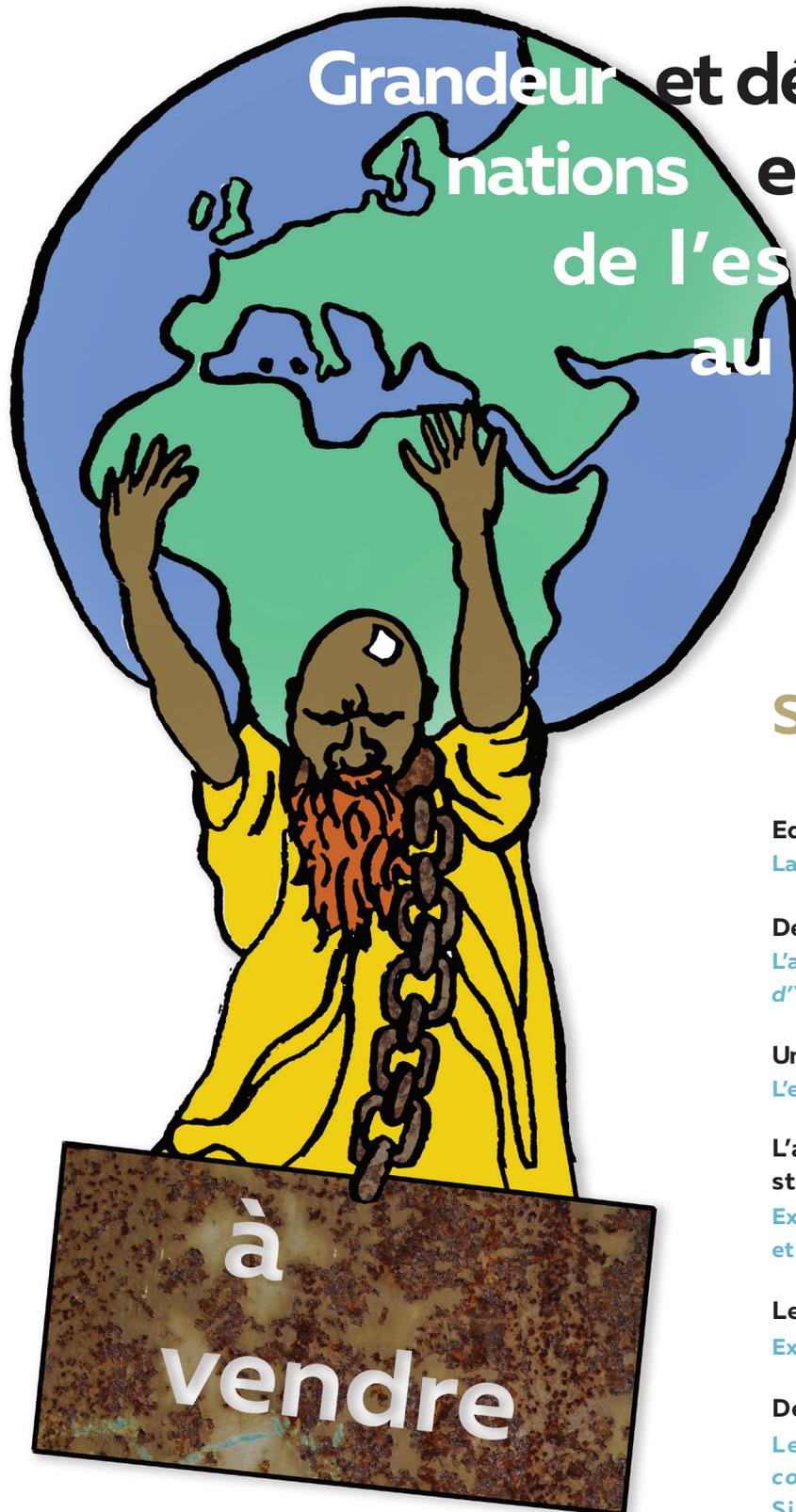
Revue



Canisius

La revue d'histoire du collège St-Michel

Numéro 01 / JUILLET 2020



Grandeur et décadence des nations européennes : de l'esclavagisme au capitalisme

Sommaire :

Editorial

[La naissance de la « Revue Canisius »](#)

Des Lumières helvétiques racistes ?

[L'article « Nègre » de l'Encyclopédie d'Yverdon](#)

Un colonialisme au service du génocide :

[L'exemple du Rwanda](#)

L'abolition de l'esclavage et la stigmatisation des Africains :

[Exotisme et érotisme dans la littérature et les caricatures](#)

Les esclaves affranchis de Valence :

[Exclusion ou intégration sociale ?](#)

De l'inquiétude à la folie :

[Le colonialisme mis à nu dans *Le coup de lune* \(1932\) de Georges Simenon](#)

Editorial

La naissance de la revue Canisius

Dans un monde en proie à des tensions sociales et économiques de plus en plus oppressantes, les conflits inter-ethniques font la une de la presse internationale sous la rubrique *black lives matter*. Héros infortuné de la lutte contre les violences policières et raciales, la lente agonie de George Floyd précipite le déconfinement d'une population mondiale en manque de valeurs universelles. Ce combat n'est pas sans rappeler celui des encyclopédistes du XVIIIème siècle :

« Mais s'il en est jusque dans ce siècle, qui ferment leurs yeux à l'évidence, & leur cœur à l'humanité, garderions-nous dans cet ouvrage un lâche & coupable silence ? non ; quel qu'en soit le succès, osons du-moins réclamer les droits de la justice & de l'humanité, & tentons encore une fois d'arracher au fanatique son poignard, & au superstitieux son bandeau¹. »

L'intelligentsia d'Ancien Régime faisait exactement le même constat que notre civilisation contemporaine. De nombreux pays se replient sur eux-mêmes, dans lesquels protectionnisme exacerbé et montée de l'extrême droite deviennent la réalité d'une Europe qui se voile la face. Dans ce contexte menaçant, le comportement déviant de policiers américains racistes et d'un Trump plus clivant que jamais rappellent à l'ordre nos Etats démocratiques :

« Qui peut donc voir, sans douleur & sans indignation, que la raison même qui devrait nous porter à l'indulgence & à l'humanité, l'insuffisance de nos lumières & la diversité de nos opinions, soit précisément celle qui nous divise avec plus de fureur¹ ? »

Le monde se délecte de bavures policières pour revendiquer une plus grande justice sociale et mettre un terme au délit de faciès. Toutes générations confondues se réunissent dans la rue pour condamner les violences et pour afficher au grand jour l'intégration ratée de l'« Africain ». Tout le monde y va de son analyse sociologique pour commenter les dérives d'un système policier et judiciaire à l'agonie. Pourtant, rares sont les médias qui abordent le problème d'un point de vue historique. L'insoutenable réalité révélée par la crise post COVID19 dévoile surtout une amnésie sociale et des dérives éducationnelles qui provoquent la violence de manifestants et de policiers désorientés par le problème « noir ». Un contexte social tumultueux à la une du premier numéro de la revue Canisius.

Au service des étudiants et des professeurs, elle est une occasion unique d'aborder des sujets d'actualité et de publier des articles historiques oscillants entre recherche et valorisation de l'historiographie préexistante : donner l'opportunité à chaque étudiant d'aborder un sujet sensible en se concentrant sur un argumentaire de qualité et sur l'avis de spécialistes reconnus.

A l'heure des fake news et du tout numérique qui accentuent encore la désinformation et les théories du complot, la revue *d'histoire du collège St-Michel* suscite annuellement la réflexion sur une problématique locale ou internationale. Cette entreprise éditoriale au service de la collaboration et de l'émulation remobilise les connaissances au service de valeurs communes et universelles : nous louons les anciens, mais nous sommes de notre temps. La devise du collège St-Michel nous rappelle plus que jamais que l'Histoire façonne notre identité culturelle et nos valeurs. La Raison et la Lumière dirigent la revue Canisius, les compétences des élèves et les valeurs humanistes de la colline du Belzé lui assurent un avenir radieux.

Vincent Robadey, rédacteur

¹ Les deux citations sont tirées de l'article « Tolérance » de l'*Encyclopédie Diderot* consultable sur <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>

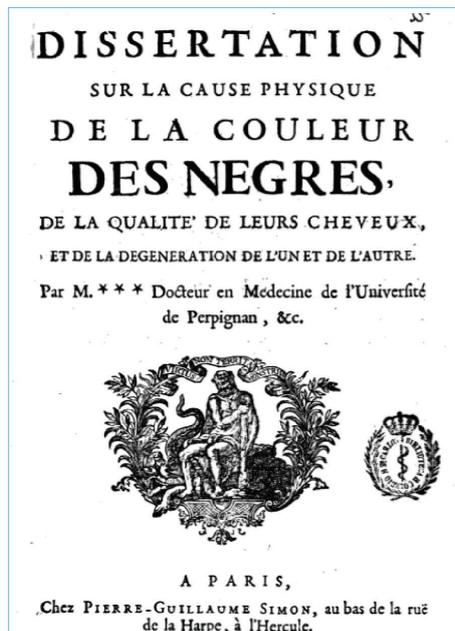
Des Lumières helvétiques racistes ?

L'article « Nègre » de l'*Encyclopédie d'Yverdon*

L'*Encyclopédie d'Yverdon* est sans aucun doute la plus formidable aventure d'imprimerie jamais tentée en Suisse. La réussite de cette entreprise tient autant du génie commercial et de l'érudition du libraire Fortuné Barthélemy De Felice (1723-1789) que du savoir unique et reconnu de ses collaborateurs principaux : Vincent Bernard von Tschärner (1728-1778), Albrecht von Haller (1708-1777), Gabriel Mingard (1729-1786) et Elie Bertrand (1713-1797). Ils sont tous des acteurs incontournables de la sociabilité des *Lumières helvétiques* au sein d'institutions savantes comme la Société économique de Berne fondée en 1759. Le reste de l'équipe de De Felice est international : des savants français, allemands, italiens et irlandais participent également à cette aventure éditoriale. L'*Encyclopédie d'Yverdon* ne se contente pas de recopier et de compiler les articles de sa rivale française (*Encyclopédie Diderot*) mais tente au contraire de se démarquer par la qualité du travail de ses collaborateurs et par ses influences protestantes : on tente au maximum de renouveler les connaissances. Ainsi de nombreux nouveaux articles (marqués par la lettre N) associés à des articles retravaillés (marqués par la lettre R) font leur apparition. Le grand succès rencontré par cette encyclopédie célèbre le travail et le rayonnement des *Lumières helvétiques* en Europe.

L'article « Nègre » est révélateur des pratiques de compilations déployées par les multiples entreprises éditoriales à travers l'Europe et la totalité de la première partie de l'article est intégralement recopiée de l'*Encyclopédie Diderot* : les cinq premières pages sont parfaitement identiques. L'article n'est ni nouveau, ni retravaillé. Seule la deuxième partie *Commerce des nègres* insérée entre deux astérisques a fait l'objet d'une addition.

La première partie de l'article est rédigée et compilée par Jean-Henry Samuel Formey (1711-1797), célèbre académicien allemand qui participe à la rédaction de l'*Encyclopédie Diderot* et de l'*Encyclopédie d'Yverdon*.



Les recherches du médecin naturaliste
Pierre Barrère
Source : google book

Formey témoigne d'une Société d'Ancien Régime dépendante de la traite des Noirs et d'un continent africain en marge de la civilisation :

« Depuis le tropique du cancer jusqu'à celui du capricorne, l'Afrique n'a que des habitants noirs. Non seulement leur couleur les distingue, mais ils diffèrent des autres hommes par tous les traits de leur visage, des nez larges et plats, de grosses lèvres, et de la laine au lieu de cheveux, paraissent constituer une nouvelle espèce d'hommes. Si l'on s'éloigne de l'équateur vers le pôle antarctique, le noir s'éclaircit, mais la laideur demeure : on trouve ce vilain peuple qui habite la pointe méridionale d'Afrique. »

Cette vision dévalorisante, replace le continent africain au centre du développement économique de l'Europe et des perspectives d'évangélisation défendues par l'Eglise. L'esclave noir et sa culture sont mises à ban de la société européenne, à l'exception de nobles et de riches ambassadeurs africains souvent christianisés et temporairement civilisés. Le politique, le religieux et les sciences s'unissent pour mieux

dominer un continent peuplé d'habitants « embarrassants » pour l'Europe et en marge de l'humanité :

« Les cheveux seraient pris pour de la laine la plus blanche ; leurs yeux trop faibles pour la lumière du jour, ne s'ouvrent que dans l'obscurité de la nuit : ils sont dans le genre des hommes ce que sont parmi les oiseaux les chauves-souris et les hiboux. »

Les nuances de noir caractérisent ces différentes « espèces » qui fascinent les physiciens. Leurs recherches sur l'origine de la noirceur des « nègres » défendent deux théories : celle de la « noirceur de la bile » et celle d'une « humeur renfermée dans les vaisseaux dont le corps muqueux est rempli ». Les cheveux frisés donnent lieu au même spéculations hasardeuses. Samuel Formey fait ici référence aux recherches du médecin naturaliste Pierre Barrère (1690-1755) qui, dans sa *Dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres*, insiste sur le « mélange séminal d'animaux de la même espèce » et le « germe renfermé dans le sein de la femelle » qui permettent ces particularités capillaires.

Pourtant, le XVIIIème siècle annonce un tournant anthropologique où le « nègre » devient de plus en plus un objet de curiosité et d'exotisme pour la cour, la littérature, le théâtre et les Lumières. La deuxième partie de l'article révèle cette nouvelle sensibilité d'une partie de l'intelligentsia européenne. Pour reconceptualiser le « nègre », De Felice s'appuie sur le dernier ouvrage à la mode : *Histoire physique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*, livre onzième (1772). Cette encyclopédie très populaire éditée par l'abbé français Guillaume-Thomas Raynal (1713-1796) à laquelle Diderot participe, répond aux nouvelles préoccupations des Lumières européennes : dénonciation des dérives et de la barbarie de la traite des Noirs. Un des changements les plus marquant de cette deuxième partie est la mutation du concept « nègre »



Esclaves travaillant dans une plantation de coton

Source : Bibliothèque Mazarine

dans des formes moins dépréciatives comme la variante de l'« Africain ». On quitte progressivement le registre du sauvage et de l'animal pour rejoindre celui de l'humanité :

« L'épaississement du sang, qui paraît être la source de ces maux peut venir de plusieurs causes. Une des principales est sans doute le chagrin qui doit s'emparer de ces hommes, qu'on arrache violemment à leur patrie, qui se voient garrottés comme des criminels, qui se trouvent tout-à-coup sur mer pendant deux mois ou six semaines, qui du sein d'une famille chérie passent sous la verge d'un peuple inconnu dont ils attendent les plus affreux supplices. »

La deuxième partie de cet article révèle la présence de son auteur : Diderot. Il illustre la mouvance des Lumières qui luttent pour l'abolition de l'esclavage. Diderot dénonce l'immoralité sociale et économique de pratiques de plus en plus contestées. Influencé par la doctrine physiocratique (ancêtre du libéralisme), Diderot met en garde contre la « dépopulation » et l'« appauvrissement de l'Afrique » qui impactent durablement le prix des esclaves :

« Cet épuisement a fait presque quadrupler le prix des esclaves depuis vingt ans ; et voici comment. On les paye, en plus grande partie, avec des marchandises des Indes orientales qui ont doublé de valeur en Europe. Il faut donner en Afrique le double de ces marchandises. Ainsi les colonies d'Amérique où se conclut le dernier marché des noirs, sont obligées de supporter ces diverses augmentations, et par conséquent de payer quatre fois plus qu'elles ne payaient autrefois. »

En bon économiste, il constate que les charges de la traite « deviendront telles, que de ce que le marchand européen pourra donner, il restera si peu à offrir au premier vendeur, qu'il préférera de garder son esclave. Alors, la traite cessera. » Cet argumentaire économique conduit les possesseurs d'esclaves en Amérique de Nord à cesser l'importation et à faire se reproduire les esclaves entre eux. La fin de la traite accouche d'un nouveau modèle économique toujours centré sur l'exploitation forcée des esclaves africains :

« Cependant rien n'est plus affreux que la condition du noir dans tout l'archipel Américain. Une cabane étouffée, malsaine, sans commodités, lui sert de demeure. Son lit est une clave plus propre à briser le corps qu'à le reposer. Quelques pots de terre, quelques plats de bois forment son ameublement. La toile grossière qui cache une partie de sa nudité, ne le garantit ni des chaleurs insupportables du jour, ni des fraîcheurs dangereuses de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc, de bœuf salé, de morue, de fruits et de racines, ne soutient qu'à peine sa misérable existence. Privé de tout, il est condamné à un travail continu, dans un climat brûlant, sous le fouet toujours agité d'un conducteur féroce. »

Des nuances existent dans le traitement des esclaves en Europe et les protestants paraissent plus tolérants : ils les « laissent vivre dans le mahométisme, l'idolâtrie où ils sont nés, sous prétexte qu'il est indigne de tenir ses frères en Christ dans la servitude. » A l'inverse, les catholiques les forcent à se convertir. Diderot préconise de nouvelles réformes inédites dans le gouvernement des esclaves comme « les traiter avec humanité », « les épargner de certains travaux et leur rendre une partie

de leurs droits », « les laisser jouer de la musique pour animer leur courage et leur indolence », « ne pas maltraiter les femmes enceintes » ou encore de « commercer un nombre égal d'hommes et de femmes noirs (amour et multiplication). »

Il termine son réquisitoire par un appel poignant à l'abolition de l'esclavage :

« Pour renverser l'édifice de l'esclavage, étayé par des passions si universelles, par des lois si authentiques, par la rivalité de nations si puissantes, par des préjugés plus puissants encore, à quel tribunal porterons-nous la cause de l'humanité que tant d'hommes trahissent de concert ? Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution. »

En choisissant de publier et de compiler dans cette encyclopédie suisse, l'approche économique et moral de Diderot, De Felice diffuse et popularise à travers toute l'Europe, de nouvelles valeurs inédites et universelles de tolérance et de paix, conformes à la nouvelle vision du monde d'une partie des Lumières européennes. D'une certaine manière, la Suisse contribue ainsi à changer le paradigme d'un monde guidé par la domination et l'exploitation des populations.

Auteur: Vincent Robadey

Bibliographie

CHALAYE Sylvie, « Interdit et représentation du Noir au siècle des Lumières » In *Littérature et interdits*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, URL : <http://books.openedition.org/pur/48191>.

« Oeconomie rustique, culture et arsonnage du coton », In *Encyclopédie Diderot*, Planche, tome 1, 1762, URL : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/planche/v22-x1?p=v22-g33&vp=y&>

GAINOT Bernard, DORIGNY Marcel, EHRARD Jean et GOLDSTEIN SEPINWALL Alyssa, « Lumières et esclavage », In *Annales historiques de la Révolution française*, N°380, juin 2015, URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13515>.

« Nègre » In *Encyclopédie d'Yverdon*, Tome XXX, 1774, p. 197-214.

PERRET Jean-Pierre, *Les imprimeries d'Yverdon au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Lausanne, F. Roth et Cie, 1945.

THOMSON Ann, « Diderot, Roubaud et l'esclavage », In *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, N°35, 2003, document 5, URL : <http://journals.openedition.org/rde/179> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.179>.

Un colonialisme au service du génocide :

L'exemple du Rwanda

Avant la percée coloniale de la fin du XIX^{ème} siècle, deux activités économiques prédominent dans le royaume du Rwanda aussi appelé *nyiginya* : l'élevage et l'agriculture. Traditionnellement, les Tutsis se tournent vers l'élevage du bétail, les Hutus vers l'agriculture et une troisième ethnie minoritaire, les Twas, vers la poterie et l'artisanat. Au sein de ces différents groupes ethniques, la hiérarchisation sociale s'opère en fonction des terres et du bétail, sans autres prédispositions. On parle la même langue, on partage une culture et une religion commune. Les différentes régions sont administrées par des princes de sang Hutu ou Tutsi soumis à l'autorité d'un roi appelé *mwami*. Dans cette société pré-coloniale organisée en structures claniques, les mariages inter-ethniques sont tolérés : le royaume du Rwanda se développe sans « prédispositions historiques conflictuelles ». Les valeurs de cette société hétérogène reposent sur l'oralité d'une histoire mouventée qui atteste de conflits parfois

violents entre propriétaires fonciers et cultivateurs des terres. L'expansion territoriale et la centralisation politique du royaume débutent au XVIII^{ème} siècle et se poursuit jusqu'à l'arrivée des Allemands et de la Deutsch-Ostafrika en 1897.

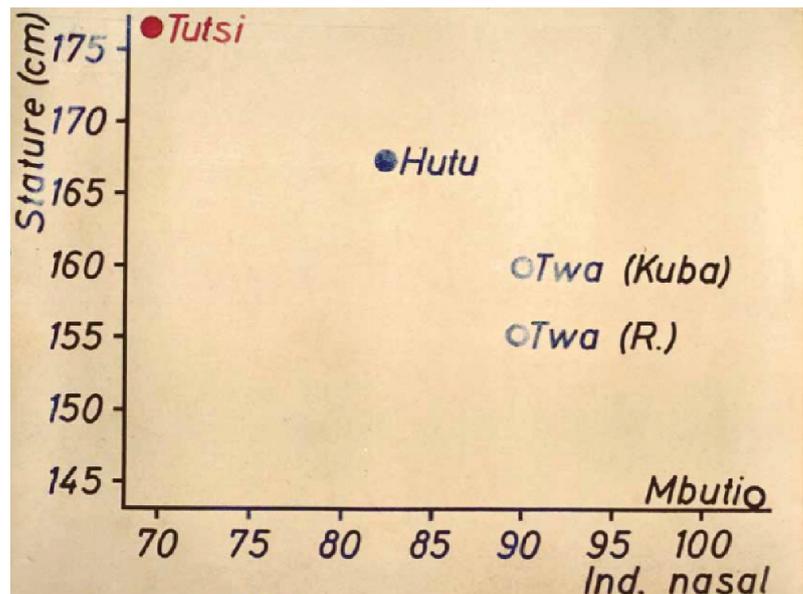
L'émergence de la race

L'incursion des explorateurs et des missionnaires européens au Rwanda à la fin du XIX^{ème} siècle coïncide avec l'apparition de théories physiologiques au service de la supériorité européenne pour « civiliser » l'Afrique. Tous les intervenants de la future politique coloniale au Rwanda, qu'ils soient allemands ou belges, hommes politiques ou religieux, se complaisent dans leur mission civilisatrice et stigmatisante : l'Afrique est divisée en deux grands groupes raciaux : les Bantous et les Hamites. Popularisé par linguiste Wilhelm Bleek en 1858, l'usage du mot Bantou défend l'origine linguistique d'une Afrique scindée en différentes

familles africaines (centrales, orientales et australes). Le darwinisme social et la publication des races de l'Afrique de Charles Seligman (1873-1940) supplantent l'approche linguistique et introduisent le concept de « race » :

« Le terme désigne bientôt ceux des Africains pensés comme « autochtones » (les vrais « nègres »). Dans un siècle où la « modernité » est valorisée – celle-ci étant étendue comme ce qui est en accord et à la hauteur de son époque – les Bantous constituent une « race » vieillie, quoique plus jeune et donc supérieure à celle dite des « pygmées » ou « peuple de la forêt ». Leur arriération serait prouvée par une activité paysanne sédentaire et les traditions orales. Cette approche, à la fois obscurantiste et profondément ignorante de la richesse culturelle des peuples rencontrés, justifie les exactions menées au Congo Belge et dans l'Afrique équatoriale française, comme elle contribue à l'institution de l'Apartheid en Afrique du Sud. »

La transmission orale de leur histoire et de leur culture, associée à leur mode de vie simple et sédentaire, suffisent à les faire passer pour des oubliés de la civilisation et justifient la violence coloniale des Allemands, des Français et des Belges. Le terme biblique Hamite désigne des populations africaines pastorales (agriculteur et éleveurs) à l'origine de la « modernisation » du continent africain (Somalis, Massais, Peuls, Berbères, Touaregs et Égyptiens dans le bassin du Nil). Selon des sources musulmanes, « Cham attaqua [sexuellement] sa femme dans l'arche, si bien que Noé pria pour que sa semence fût altérée, et ainsi il engendra les Noirs. » Descendants directs de Canaan le maudit (fils de Cham), les Hamites dominent les Bantous et civilisent l'Afrique (art, élevage, métallurgie et politique). Pour les colons, les Tutsis du Rwanda descendent des Hamites et les Hutus des Bantous.



Quand la taille et le nez définissaient la race au Rwanda

Source : Eugénie Dupaquier

Au sein du royaume rwandais dirigé par un *mwami* Tutsi, les Européens perçoivent l'élevage comme une source de revenu plus « civilisée » que les ressources de la terre. La physionomie plus « agréable » des Tutsis (cheveux, taille, narines, couleur de peau, habillement) les prédispose à devenir les Blancs de l'Afrique. Le régime colonial tient sa future élite noire au service des intérêts économiques européens. Cette racialisation de la société rwandaise est largement appuyée par la religion et par la Société des Missionnaires d'Afrique (les Pères Blancs) active en Afrique dès la fin du XIX^{ème} siècle. Ces missionnaires catholiques au service du pape et de l'évangélisation de l'Afrique, christianisent prioritairement les Tutsis (15% de la population) et participent à leur ascension sociale. Les descriptions des Pères Blancs accentuent encore le clivage entre le Tutsi « civilisé » et le Bantou « sauvage » :

« Les Bahutu (...) sont en général petits, trapus, ont une grosse tête, une figure joviale, le nez largement épaté, les lèvres énormes. Ils sont expansifs, bruyants, rieurs et simples. (...) Le Mututsi de bonne race n'a, à part la couleur, rien de nègre. (...) Ses traits, dans la jeunesse, sont d'une grande pureté : front droit, nez aquilin, lèvres fines s'ouvrant sur des dents éblouissantes. »

Du colonialisme au génocide

Mis à ban de la civilisation mondiale par les Allemands et par les Belges, les Hutus et les Twas deviennent les forçats du pouvoir colonial belge et de l'exploitation minière. Cette nouvelle réalité sociale construite par les Européens et leurs intérêts économiques ne profite qu'à une minorité de Tutsis, la nouvelle élite coloniale du Rwanda.

Les conséquences sociales de ces inégalités annoncent le génocide de 1994. Si tous les Tutsis ne bénéficient pas d'un accès direct à la scolarisation et à des postes importants dans l'administration coloniale, la propagande raciale des Pères Blancs et des colons belges concentre un profond ressentiment des Hutus envers les Tutsis qui ne cesse de grandir à partir des années 1950, avec l'arrivée des Hutus au pouvoir. Après l'indépendance en 1962, le gouvernement Hutu instrumentalise le rejet du Tutsi : propagande étatique et scolaire s'unissent pendant une quarantaine d'années pour discriminer la « race » des « colons » Tutsis. La méthodologie Hutu remobilise des codes totalitaires de propagande et d'endoctrinement implacables :

« C'est le retournement du stigmate socio-racial. Toutes les qualités auparavant attribuées aux Tutsis se retournent contre eux : étaient-ils dits plus intelligents ? Ils en deviennent fourbes. Avaient-ils « conquis » le territoire avec gloire ? Ils en perdent leur légitimité territoriale, celle de l'autochtonie. »

La radio de la mort

La station Radio Télévision libre des Mille Collines (RTL) diffuse à partir de juillet 1993 des messages de haine contre les Tutsis. Animé par des journalistes amateurs au langage familier et provocateur, elle devient rapidement très populaire chez les Hutus, notamment grâce à une campagne de distribution de transistors gratuits. La vulgarité des présentateurs de cette radio vise à :

« Inciter les chômeurs, les petits délinquants et autres bandes de voyous du pays à rejoindre les rangs des milices. Diffusant ses programmes principalement en kinyarwanda, la nouvelle station révolutionne l'univers radiophonique rwandais.

Elle a tôt fait de conquérir une large audience parmi une population en grande partie illettrée, qui trouve sa programmation particulièrement divertissante. Diffusant sur la bande FM, la RTLM contraste avec l'approche de Radio Rwanda, la radio officielle, qui était jusqu'alors l'unique station du pays. Elle laisse une large place aux commentaires et diffuse de longs entretiens. »

Ce projet de radio, animé en partie par des universitaires hutus ayant étudiés en Belgique, sous couvert de servir l'éducation, la démocratie et la reconstruction du pays, contribue à définitivement fragmenter la coexistence ethnique au Rwanda :

« Quand les gens me demandent pourquoi je déteste autant les Tutsis, je leur réponds lisez notre histoire, les Tutsis étaient les collaborateurs des colons belges, ils ont volé la terre des Hutus, ils nous ont dépossédés, ils sont revenus, ces espèces de rebelles, ce sont des cafards, ce sont des meurtriers, le Rwanda est la terre des Hutus, nous sommes majoritaires, ils sont une minorités de traîtres et d'envahisseurs, nous éradiquerons l'infection, nous les élimineront tous ces rebelles FPR, vous êtes sur RTLM, la radio de la force Hutu, restez sur vos gardes, surveillez vos voisins »

Le mythe de la race à l'européenne se retourne contre une civilisation pacifique. Le modèle racial plonge le Rwanda dans le chaos au printemps 1994, après l'assassinat du président rwandais. Une haine viscérale se déchaîne contre les Tutsis et leurs défenseurs au mépris de la dignité humaine : on utilise tous les moyens possibles pour les massacrer (outils agricoles, machettes). Les images diffusées par les journaux télévisés et la presse mondiale révèlent à une Europe groggy la barbarie de ces « sauvages » africains qui décapitent, qui défigurent, qui laçèrent et qui torturent leurs victimes. L'Europe minimise le rôle ambigu joué par la France qui catalyse à son tour la haine inter-ethnique pour accaparer les richesses du Rwanda. Les horreurs et



Le roi Tutsi (Hamite) rencontrant un leader Twa (Bantou)

Source : Petra Vervust

les atrocités perpétrées par les Hutus déconstruisent avec aveuglement et barbarie, les images et les stéréotypes véhiculés par les religieux et les colons européens : ils anéantissent le Hamite et déconstruisent le mythe de l'Africain blanc. Partout en Afrique, le modèle colonialiste et le capitalisme européen génèrent des massacres et des génocides : Congo, Rwanda ou encore Burundi. Il est urgent de briser et de corriger des perceptions coloniales de l'Afrique qui circulent encore trop facilement au sein de nos sociétés. L'Africain sauvage, artefact d'inhumanité façonné par les colons, a grand besoin de notre soutien et de notre aide pour surmonter les enjeux climatiques et environnementaux provoqués par notre civilisation « exemplaire ».

Auteur: Vincent Robadey

Bibliographie

CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE POUR LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE, *Rwanda 1994*, dossier pédagogique, URL : http://www.citemiroir.be/sites/default/files/uploads/dp_rwanda_print_1.pdf consulté le 27 mai 2020.

CHRETIEN Jean-Pierre, KABANDA Marcel, « Chapitre 3. Le Rwanda colonial. La racialisation du rapport Hutu-Tutsi au XXe siècle », In *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, sous la direction de Chrétien Jean-Pierre, Kabanda Marcel. Paris, Belin, « Alpha », 2016, p. 81-122. URL : <https://www.cairn.info/rwanda-racisme-et-genocide--9782410001525-page-81.htm> consulté le 28 mai 2020.

DUPAQUIER Eugénie, *La colonisation du Rwanda*, URL : <http://francegenocidetutsi.org/ExpoEugenieDupaquier.pdf>

LEMARCHAND René, « Vansina, Jan. – Le Rwanda ancien : le royaume Nyiginya », In *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 171 | 2003, URL : <http://journals.openedition.org/etudesafri-caines/1540> consulté le 27 mai 2020.

MELVERN Linda, « 7. La radio de la haine », In *Complicités de génocide. Comment le monde a trahi le Rwanda*, sous la direction de Melvern Linda. Paris, Editions Karthala, « Hommes et sociétés », 2010, p. 125-131. URL : <https://www.cairn.info/complicités-de-genocide--9782811103637-page-125.htm> consulté le 27 mai 2020.

PITON Florent, « Le génocide des Tutsi du Rwanda », Paris, La Découverte, In *Repères*, 2018, p. 13-32. URL : <https://www.cairn.info/le-genocide-des-tutsi-du-rwanda--9782707190680-page-13.htm> consulté le 27 mai 2020.

VERVUST Petra, « The relative importance of ethnicity, class and race in colonial Rwanda », In *Ethnicity, Class and Race in Colonial Rwanda*, 2010.

L'abolition de l'esclavage et la stigmatisation des Africains :

Exotisme et érotisme dans la littérature et les caricatures



Des Lumières européennes en quête de volupté et d'exotisme

Source : British Museum

Un climat abolitionniste

James Gillray (1756-1815) est le dessinateur et le caricaturiste anglais à l'origine de la gravure qui s'intitule *Philanthropic consolations, after the loss of the slave-bill* publiée à Londres en 1796. Gillray excelle dans le domaine de la caricature et on le surnomme le « Père de la caricature politique » en Angleterre. Cette caricature révèle les représentations et les fantasmes des Blancs au sujet des Noirs au XVIII^{ème} siècle. Ils les imaginent pulpeux, portant de larges habits bariolés et colorés, avec des lèvres imposantes et un large nez. Cette gravure insiste sur les attributs physiques de la femme africaine et sur l'érotisme qu'elle véhicule. Caractérisée par une poitrine très développée, elle n'hésite pas à la mettre en valeur pour aguicher ! Ses cuisses bien en chair et sa peau

ébène fascinent les hommes européens : ils touchent, ils câlinent et ils embrassent une femme noire émancipée qui fume le cigare et qui boit un verre de vin. Cette caricature rappelle le contexte abolitionniste au sein d'un parlement anglais de plus en plus influencé par les valeurs humanistes défendues par William Wilberforce (1759-1833) et par l'évêque Samuel Horsley (1733-1806) où circulent et s'élaborent des lois en faveur de l'abolitionnisme, catalysées par la perte des treize colonies américaines.

Sexualisation des noirs

Cette caricature est révélatrice de la nouvelle condition de l'Africain dans une société européenne très demandeuse de ces « négrillons et jeunes domestiques qui égayaient les assemblées mondaines, apportent un peu d'exotisme et de couleur

au cœur des fêtes galantes. » Malgré une indignation certaine pour les mauvais traitements infligés aux esclaves dans les colonies, les Lumières sont friands de « jeunes négrillons bien bâtis et de voluptueuses négresses. »

Dans une période marquée par l'instabilité politique de la France, les Noirs reflètent les interdits esthétiques et sexuels avec lesquels on flirte. La période post-révolutionnaire façonne une nouvelle définition du Noir avec lequel on ose désormais s'afficher et festoyer. Pourtant, cette image est trompeuse et masque la réalité. Si la condition et l'imagerie véhiculées par ces femmes voluptueuses tranchent avec les maltraitances d'un esclave d'Amérique du Nord, l'égalité reste utopique. L'infériorité et la soumission accompagnent l'imaginaire exotique qui s'empare d'une partie de l'élite européenne :

« Simple accessoire sexuel ou petit serviteur indien enturbanné, ils sont bien loin des Africains de la traite : poupée érotique ou mascotte républicaine, il n'est rien plus qu'un bibelot, un accessoire, une touche d'exotisme, une idée coquine, un fantasme inavouable, ou un argument politique, mais pas une individualité humaine. Le nègre n'est pas encore une personne au XVIII^e siècle, encore moins un personnage : la société des Lumières le voit comme un petit être curieux ou amusant, mais elle ne reconnaît pas en lui son semblable. »

A contre-courant du mouvement abolitionniste, une littérature érotique et pornographique devient de plus en plus populaire au sein de la bourgeoisie européenne : on exécute ses fantasmes par l'intermédiaire de la lascivité de la femme noire ou de l'esclave aux pratiques sexuelles déviantes. Les stéréotypes quittent les pratiques esclavagistes habituelles pour rejoindre le monde de l'imaginaire, du fantasme et de la perversité. Un changement de paradigme qui détonne avec l'idéal de raison des Lumières : le racisme disparaît du monde réel pour envahir la littérature érotique et les fantasmes de l'Europe.

Auteures: Alessia Ventura, Eugénie Falk et Marie Feyer

Bibliographie

The British Museum, *BM Satires / Catalogue of Political and Personal Satires in the Department of Prints and Drawings in the British Museum* (8793)

CHALAYE Sylvie, « Interdit et représentation du Noir au siècle des Lumières » In *Littérature et interdits*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, URL : <http://books.openedition.org/pur/48191>

PAGE Alexandre, « Violence et lascivité : représentation de la femme et de l'homme africain et asiatique dans l'illustration érotique française de la première moitié du XX^e siècle », In *Siècles*, 44, 2018, URL : <http://journals.openedition.org/siecles/332>

SCHMIDT Nelly « Les abolitions de l'esclavage: quelques repères, questions et perspectives », In *La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions: mémoire et histoire*, Paris, 2006, URL : https://www.snes.edu/IMG/pdf_actes_traite_negriere.pdf

Les esclaves affranchis de Valence : Exclusion ou intégration sociale ?

A Valence, comme dans de nombreuses villes côtières, au XVII^e siècle, on dénombre une arrivée massive d'esclaves noirs venant du continent Africain. On compte 1'000 esclaves pour 50'000 habitants. L'esclave est considéré comme un bien appartenant à un propriétaire. Il coûte une certaine somme d'argent et sert comme domestique, comme aide dans les champs ou dans les boulangeries. Les maîtres n'ont cependant pas tous les droits sur leurs esclaves. Il leur est interdit de les tuer et de les mutiler.

Certains esclaves, essentiellement des domestiques appréciés par le propriétaire, s'affranchissent lorsqu'ils deviennent inutiles ou à la mort du propriétaire. Ces affranchissements se passent de manière légale, souvent par contrat signé par un notaire. De cette façon, la famille du propriétaire ne peut pas exiger de l'esclave qu'il reste au service de celle-ci après la mort du propriétaire.

Cependant, certains contrats stipulent que l'esclave doit rester au service de la famille après la mort du propriétaire pour un certain nombre d'années. Une fois ce service effectué, il reprend sa liberté. Certains esclaves acceptent aussi, contre rémunération, de continuer à travailler pour leur ancien propriétaire tout en n'étant plus esclaves. Ils peuvent aussi acheter leur liberté s'ils en ont les moyens.

Les métiers les plus populaires chez les esclaves affranchis demeurent ceux qu'ils exercent déjà en tant qu'esclaves, comme les services domestiques ou l'agriculture. Mais les affranchis possèdent un choix limité, essentiellement partagé entre aubergiste ou boulanger, avec quelques exceptions qui occupent des métiers plus remarquables comme prêtre, peintre renommé ou encore célèbre parfumeur comme Juan Vilanova.

La grande majorité des esclaves affranchis supporte les discriminations liées à leur couleur qui les obligent à quitter le territoire et verrouillent les apprentissages de nombreux métiers. L'esclave affranchi peut toutefois se déplacer librement en ville même si l'offre culturelle demeure drastiquement conditionnée. Certains esclaves reçoivent une parcelle de terrain et de l'argent pour survivre plus facilement à leur affranchissement. La plupart décident de rester à Valence plutôt que de retourner dans leur pays d'origine.

Lors des fêtes à Valence, les personnes se réunissent par groupes sociaux, associations ou confréries, comme une partie des esclaves au sein de la *Confrérie des Noirs*. Les esclaves affranchis se regroupent habituellement par ethnie dans des quartiers distincts de la ville. Ce qui donne naissance à des lieux comme la *Juiverie*, le *quartier des Pêcheurs* et le *Petit Bordel des Noirs*.

La Confrérie des Noirs de la Sainte Vierge Marie de la Miséricorde

Les esclaves affranchis deviennent progressivement si nombreux au XVème siècle que le roi leur octroie en 1472 déjà, le droit de se rassembler dans des confréries et des associations. Dans ces regroupements, les esclaves affranchis peuvent adorer la vierge mais aussi créer une caisse d'aide mutuelle pour aider leurs confrères nécessiteux grâce au versement de cotisations.

Dans la *Confrérie des Noirs de la Sainte Vierge Marie de la Miséricorde*, un directeur les représente légalement comme procureur syndic. Quatre conseillers se chargent d'acheter une maison pour servir de siège à la confrérie :

« Il leur fallait également écrire des statuts, distribuer des charges – notamment celles d'aide directe aux confrères malades ou nécessiteux –, faire entrer les cotisations, rassembler des aumônes, et bien sûr confectionner un étendard pour que l'on pût les identifier lors des festivités et de leurs défilés. »

Par la suite, la confrérie règle encore des problèmes d'héritages et de rentes de différents membres décédés, (personnes léguant ou devant de l'argent à la confrérie).

Testament des affranchis

Les testaments sont des actes volontaires exécutés devant un notaire. Les legs concernent leurs proches (famille, amis, serviteurs), des institutions de bienfaisance, des confréries de métier ou de dévotion à laquelle ils appartiennent, ou encore « à son âme », c'est-à-dire pour des messes en l'honneur du repos de l'âme du défunt. Bien évidemment, ceux qui ne possèdent rien ne recourent pas au testament.



Une allégorie de la France affranchissant des esclaves

Source : Académie de Toulouse

Rares sont les esclaves affranchis qui disposent suffisamment de biens pour faire un don. Cependant, quelques cas particuliers prouvent le contraire, comme la femme noire Catalina Astora, qui choisit «son âme pour héritière», ou encore l'esclave noire affranchie Sicilia Serra, qui demande à être enterrée dans la fosse des âmes du purgatoire de l'église Saint-Martin de Valence et qui nomme son époux comme héritier.

Auteures: Malo Sparenberg, Lucien Favre et Antoine Chaillet

Bibliographie

GRAULLERA SANZ Vincente, « L'esclavage à Valence. Les affranchis et leur intégration sociale », In *Cahiers de la Méditerranée*, N°87, 2013, URL : <https://journals.openedition.org/cdm/7286>

FROSSARD Benjamin Sigismond, *La Cause des esclaves nègres et des habitans de la Guinée*, Lyon, 1789, URL : <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/notice/11116432x>

De l'inquiétude à la folie :

Le colonialisme mis à nu dans *Le coup de lune* (1932) de Georges Simenon

Georges Simenon n'est pas un théoricien, mais un authentique romancier. Il pense par affects, il fait passer ses personnages par des expériences puissantes qui les décomposent, reconfigurant notre vision du monde. En été 1932, il voyage en Afrique ; en septembre, il écrit *Le Coup de lune*. Ce n'est pas une histoire rassurante, ni édifiante. Son personnage principal se démembré, littéralement, et cette déconfiture va mettre à jour l'impensé du colonialisme, une année tout juste après le succès retentissant de l'exposition coloniale internationale de Paris.

Joseph Timar, le personnage focal, un jeune homme de 23 ans bien élevé et de bon caractère, part de La Rochelle pour tenter l'aventure coloniale. Son oncle, un notable de la région, lui a réservé un poste à Libreville, la capitale du Gabon. A son arrivée, la place de travail promise au jeune homme est impraticable : le poste se trouve à dix jours de bateau à moteur et la seule pinasse disponible est défoncée ; de plus, la place est occupée par un vieux fou qui a promis de recevoir à coups de fusil le premier venu. Timar se trouve désœuvré à Libreville. Il passe la majorité de son temps au Central, l'unique hôtel de la ville, devient l'amant d'Adèle, la patronne, passe son temps à boire et à essayer de s'intégrer à la vie locale. Un événement va orienter son séjour. Adèle assassine son boy, Thomas. Le meurtre d'un nègre par un colon n'est pas en soi une grande affaire mais il se trouve que la situation avec les indigènes est tendue. Il convient donc de respecter les formes en organisant un procès. Adèle, dont Timar a vaguement conscience du crime, décide, en attendant, de prendre le large. Elle propose à son amant une association : ils vont prendre une concession sur la rivière et exploiter la forêt. En quelques années, on peut y faire fortune. Timar accepte, il mettra dans l'affaire des fonds empruntés à son oncle et Adèle organisera le travail.

La deuxième partie du roman se passe au fond de la forêt. Timar, touché par la dengue, alcoolisé, affaibli passe la majorité de son temps au lit. Il force Adèle à avouer le meurtre. Un jour, celle-ci s'éclipse. Timar comprend qu'elle se rend à Libreville pour le procès. Elle a pris la pinasse, il lui reste la pirogue. Il part à sa poursuite. Arrivé au tribunal, il assiste à une parodie de procès mis en place par les colons. Adèle s'est arrangée avec un chef de village pour qu'il cache le revolver du crime dans la case d'un homme. L'accusé et sa femme essaient de se défendre. La chaleur est étouffante. Timar, en état de fièvre, assiste au procès, les nerfs à nus. Il finit par hurler :

« Ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas vrai ! Il n'a pas tué ! (...) C'est elle ! Et vous le savez bien ! »

Cela finit en bagarre générale. Timar finit inconscient. Il est examiné par un médecin qui le déclare fou, il est embarqué sur le prochain bateau en partance pour la France, sans avoir revu son amante ni personne. Le roman finit avec un personnage errant sur le pont du *Foucault* et répétant, comme une ritournelle obsédante, *ça n'existe pas ! L'Afrique, ça n'existe pas !*

Le *Coup de lune* raconte ainsi, d'une part, une histoire criminelle et, d'autre part, le fiasco d'une aventure en Afrique. Mais le crime, chez Simenon, enveloppe une critique sociale et l'échec du personnage focal va éclairer le système colonial et dire son impensé.

Le roman commence par une fête au Central, quatre jours après le débarquement de Joseph Timar à Libreville. Une inquiétude lance le personnage dans un processus de recherche. Voici les premières lignes du livre :

« Avait-il une seule raison grave de s'inquiéter ? Non. Il ne s'était rien passé d'anormal. Aucune menace ne pesait sur lui. C'était ridicule de perdre son sang-froid et il le savait si bien qu'ici encore, au milieu de la fête, il essayait de réagir. »

L'inquiétude est reformulée plus loin comme la sensation d'un *malaise fait d'un déséquilibre imperceptible*. Elle suppose un monde fait d'événements multiples qu'il est vital de percevoir alors même qu'ils sont à la limite du perceptible. Il y a quelque chose d'animal dans cette perception : le danger peut venir d'un changement d'atmosphère microscopique qu'il est vital de saisir, une feuille qui bouge, une odeur qui flotte, un bruit subtil. L'habitude émousse cette faculté. Pour les colons, tout est normal. Mais Timar, malgré ses efforts pour s'intégrer, est pris par le malaise et sa perception va progressivement muter.

Un changement primordial se produit lors de la descente en pirogue depuis la concession. Timar commence à envisager le monde autour de lui avec un autre regard que celui du colon :

« Les douze pagaies sortaient de l'eau avec ensemble, émiettaient dans le soleil des perles fluides, restaient un moment suspendues avant de s'abaisser tandis qu'une plainte montait de la poitrine des hommes, une plainte qui était une chanson triste, toujours la même, un rythme sourd et puissant qui allait orchestrer la journée (...) Il les regardait, comme des hommes, en essayant de saisir leur vie d'hommes, et cela lui semblait très simple, grâce peut-être à la forêt, à la pirogue, au courant qui les emportait (...) Timar en oubliait de penser à lui et même de penser. Il enregistrait des images, des sensations, des odeurs, des sons tandis que la chaleur l'engourdissait et que la lumière l'obligeait à tenir les paupières mi-closes. »

L'inquiétude a préparé Timar à un nouveau genre de connaissance, une sous-pensée qui est pur enregistrement d'éléments divers et mixage de sensations.

Cet état passager reviendra, avec violence, lors du procès. La femme de l'accusé, elle-même accusée, tente de se défendre dans une grande mélodie que personne n'écoute :

« Elle n'employait pas les moyens des blancs, n'essayait pas d'être émouvante (...) D'humain, il n'y avait que l'accent, le timbre de la voix, cet accent de diacre indifférent, ces syllabes qui se ressemblaient toutes et qui, quand on n'y prenait garde, ne formaient plus qu'un murmure aussi confus que le bruit de la pluie sur les vitres (...) c'était un envoûtement, une musique nostalgique et terrible (...) »

Timar retrouve alors, avec précision, les sensations du fleuve :

« Les douze paires d'yeux des indigènes braqués sur lui tandis que les pagaies s'élevaient et s'abaissaient et qu'un chant qui ressemblait, lui aussi, à une plainte, montait dans l'air épais... »

Timar ne peut plus fixer sa pensée. Son regard, dont l'égaré effraie les colons, va, indifféremment, d'un nègre à un blanc, de l'horloge à la tache sur le mur. Un des colons, craignant un scandale, s'approche pour le circonscrire, lui serre le bras. L'état de Timar atteint un paroxysme :

« Ce fut une sensation affolante. L'espace de quelques secondes, Timar s'incorpora au pauvre nègre, au type à moitié nu qui se débattait dans cette foule, encerclé, traqué, submergé par elle (...) Lui aussi on le traquait ! (...) Est-ce que, à la même seconde, le nègre avait les mêmes réflexes, les mêmes angoisses ? Sentait-il que tout était contre lui et qu'il allait être broyé comme si tous ces corps, les noirs et les blancs, se fussent avancés en cercle jusqu'à l'étouffer ? »

La descente en pirogue a effectué le premier mouvement, faisant passer de nègre à homme.

Le procès ferme la boucle en amenant Timar à s'incorporer au nègre accusé et broyé. Mais le processus va plus loin, il culmine dans l'indistinct. Timar est renversé dans la foule des jambes et des pieds. Il frappe et il est frappé, au hasard. Les nègres et les blancs deviennent un tas grouillant qui échoue dans la rue.

La folie finale - exprimée dans la ritournelle *l'Afrique, ça n'existe pas* - s'explique alors. Ce n'est pas un oubli passager, proprement scandaleux, du savoir-vivre. Ce n'est pas non plus un épisode psychotique, à force de contradictions, d'alcool et de maladie. Le sens de l'aliénation est plus puissant. Il a un ancrage physique commencé en forêt : *son corps devenait un monde où il se passait des choses mystérieuses*. Timar est devenu un point de fusion.

Mais il n'est pas fou. Il porte la folie de la société. La vérité que dévoile Georges Simenon est que tout le système colonial - et la pensée qui le justifie - sont gangrenés. Seule une rupture de la perception permet de le voir. Il faut passer par l'équivalence des éléments - des gouttes d'eau, une mélodie, une pirogue, une tache sur le mur, des pieds qui vous écrasent, un juge qui se verse du whisky, une mêlée indistincte de noirs et de blancs - pour le dévoiler. Cela seul permet de faire la part des bourreaux (blancs ou noirs) et des victimes (le nègre et sa femme auxquels s'incorpore Timar).

La folie définit l'être inférieur, isolé et broyé, que toute une société construite sur la domination renvoie à l'insensé. Timar n'a aucun moyen de faire comprendre ce qu'est l'Afrique, cette Afrique dont l'Europe n'a pas le moindre début d'idée. Il est dans une solitude totale et il le sait. Il ne pourra partager son expérience avec personne. La compréhension doit parcourir l'inquiétude et risquer la folie. Mais qui peut le faire ?

Ce n'est pas seulement l'échec individuel d'un personnage que décrit Simenon, en 1932, dans *Le Coup de lune*, c'est l'échec du colonialisme. Aimé Césaire, plus tard, fera remonter des profondeurs la souffrance et la folie refoulées.



Le coup de Lune

Source : Association Jacques Rivière et Alain Fournier

Jean-Paul Sartre fera, de son côté, l'analyse implacable et définitive du système colonial. Georges Simenon, romancier, en fait vivre l'inanité, pour autant qu'on se laisse prendre aux micro-perceptions, qu'on accepte un malaise et qu'on suive la ligne de fuite d'une inquiétude.

Etre brusqué par la non-pensée venue de l'inquiétude est comme une sorte d'instinct. Mais si on est seul à vivre en profondeur le sentiment de l'injustice, on est taxé de fou par la raison dominante. Seule solution - que Timar désigne sans pouvoir la vivre - : inventer des connivences. Celles-ci n'ont rien à voir avec une réconciliation, ou une pacification, ou un humanisme rationnel. L'alliance précaire, fragile, rare, entre une femme noire qui débite un discours inaudible et un homme blanc de bonne famille qui hurle la vérité, trace une voie fragile qui ouvre à des solidarités, au risque de la folie. Mais ni les femmes, ni les noirs - ni même les européens au bon caractère - ne forment une classe politique en soi. C'est la convergence entre des expériences de domination qui crée des liens et engendre une action dont le message politique est simple : ne venez pas nous aider, venez si vous partagez un combat.

Auteur: Vincent Darbellay

Bibliographie

SIMENON George, *Le coup de lune*, édition Fayard, Paris, 1933.

Le mot de la fin

L'espoir au bout du tunnel

« C'est quand le monde bascule dans l'obscurité que ses plus grandes richesses se révèlent... la lumière aveugle les hommes et les rend fous. »

Extrait du roman *Le partage du monde*